

**Stadt Biel, Schul- und Kulturdirektion**  
Berufs- und Laufbahnberatung Biel-Seeland

**Ville de Bienne, Direction des Ecoles et de la Culture**  
Orientation professionnelle Bienne-Seeland

**LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA  
RÉGION BILINGUE BIENNE / SEELAND / JURA BERNOIS**

Les difficultés des francophones à trouver une place  
d'apprentissage: situation actuelle et perspectives

**Résumé**

**Ralph Thomas**

Bienne, avril 1999

*Une étude réalisée dans le cadre de l'arrêté fédéral sur les places  
d'apprentissage I*

---

**Etude financée par :** **L'Office cantonal de la formation professionnelle (OCFP) –**  
4820.3656.1002/1998  
et  
**l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la**  
**technologie (OFFT) –**  
4820.3751.1002/1998  
dans le cadre de  
**l'arrêté fédéral sur les places d'apprentissage I**

**Auteur :**

Ralph THOMAS rue de Fribourg 14 2503 Biel-Bienne	<b>Psychologue du travail, consultant, superviseur.</b> Recherches, évaluations et projets, spécialement dans les domaines du social, de la santé et de la formation.
Phone: 032 323'06'81 Fax: 032 323'06'82	<b>Arbeits- und Organisationspsychologe, Berater, Supervisor.</b> Studien, Evaluationen, Projekte, speziell in den Bereichen Soziales, Gesundheit und Bildung.
E-Mail: ralphthomas@bluewin.ch	

**Citation suggérée :** Thomas R, La formation professionnelle dans la région bilingue Bienne/Seeland/Jura bernois. Bienne: Direction des Ecoles et de la Culture, 1999.

**Remerciements :**

Nous adressons nos remerciements à l'Office de la formation professionnelle pour avoir soutenu le financement de cette étude, en particulier à M. Christian **Lehmann**, chef du projet "Lehrstellenmarkt".

En tant qu'auteur de cette étude, je tiens tout particulièrement à remercier les personnes du groupe de projet à la Direction des Écoles et de la Culture: Christoph **Berger**, Willy **Bernhard**, Corinne **Pfeuti** et Vivian **Stancheris** ainsi qu'à Gérard **Turin** pour la relecture.

Un grand merci aux personnes de la DIP/OCFP, de ARSIS-informatik et de l'OFS qui m'ont généreusement livré leurs données statistiques et leurs informations disponibles:

MM. **Graber, Hugentobler, Krieg, Ropelato, Schmutz, Stähli et Wetz.**

Merci à Alfred **Honegger** et à Jacques **Walliser** pour leur soutien en traitement informatique, merci à Claude **Boder** pour ses conseils en statistique et merci à Heinz **Rolli** pour son soutien en gestion du temps.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux responsables des écoles professionnelles qui ont pris le temps de me recevoir, de me fournir des informations et d'exprimer leurs critiques et suggestions: MM. **Donzé, Gurtner, Müller, Rychen, Sommer et Zürcher.**

J'adresse également mes remerciements aux personnes rencontrées dans le cadre du forum du bilinguisme, en particulier dans le cadre du séminaire "l'enjeu du multilinguisme pour l'économie" et dans le cadre du groupe de travail "bilinguisme dans le monde du travail", pour les renseignements obtenus, les débats et pour leur intérêt: Mmes Ariane **Bernasconi** et Bruna **Merazzi**; MM. **Anker, Kubli, Racine et Zalad.**

Merci également au groupe de réflexion sur la formation professionnelle (GRFP) pour l'intérêt, les suggestions, les informations et les relations précieuses que j'ai pu nouer; en font partie entre autres: Mmes **Dolivo Walliser, Parrain et Sermet**; MM. **Feller, Gautschi, Schaer, Schwab, Stöpfer, Thierstein**, ... et beaucoup d'autres.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement **les 28 personnes qui se sont prêtées au jeu des interviews** et qui se sont laissées emballer par mes questions. J'espère que ce rapport saura rendre compte à sa juste valeur des réflexions précieuses dont elles m'ont fait part.

**Merci à tous et à toutes pour votre disponibilité!**

Bienne, 19.12.1998 Ralph Thomas

**Direction des Ecoles et de la Culture ©**

Le rapport (français) ou le résumé (français ou allemand) peut être commandé à:

Orientation professionnelle Bienne-Seeland  
rue Centrale 64, 2503 Biel/Bienne  
téléphone: 032 326 24 11; fax: 032 326 14 92

## Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>4</b>
Situation initiale	4
Objectifs de l'étude	5
Méthodologie	5
<b>SYNTHESE STATISTIQUE</b>	<b>6</b>
<b>PRINCIPALES CONSTATATIONS RESSORTANT DES ENTRETIENS</b>	<b>8</b>
<b>INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS</b>	<b>10</b>
<b>CONCLUSIONS</b>	<b>15</b>

## **LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA RÉGION BILINGUE BIENNE / SEELAND / JURA BERNOIS**

**Les difficultés des francophones à trouver une place d'apprentissage:  
situation actuelle et perspectives**

# **RÉSUMÉ**

### **Situation initiale**

Selon plusieurs indicateurs, notamment la bourse des places d'apprentissage, les échos des classes de 10<sup>ème</sup> année et la fermeture de classes francophones dans les écoles professionnelles de Bienne, les élèves francophones cherchant une place d'apprentissage dans la région de Bienne / Seeland / Jura bernois ont plus de peine à en trouver que leurs camarades germanophones. Cet état de fait semble s'accroître ces dernières années; certains parlent d'une « évolution alarmante ». Or jusqu'à présent, aucune analyse systématique impliquant une méthode rigoureuse n'a été entreprise en la matière. Plutôt que de pouvoir argumenter sur des faits établis, cette situation laisse les portes ouvertes aux spéculations les plus diverses. Elle s'est révélée peu satisfaisante, parfois gênante surtout dans le travail quotidien du service d'orientation professionnelle de Bienne. En effet des remarques telles que: "Il n'y a plus de places d'apprentissage pour les Romands à Bienne" ou "Les Romands quittent la ville de Bienne et personne ne fait rien pour les retenir" se confrontent à des remarques d'un autre type: "La situation n'est pas si grave, les Romands ont tendance à exagérer", ou "Les Romands doivent apprendre l'allemand et la question est réglée".

La formation professionnelle connaît effectivement d'importants changements depuis quelques années. Plusieurs facteurs influencent la problématique des places d'apprentissage; retenons-en deux: d'une part les écoles professionnelles sont en pleine restructuration: on cherche des collaborations entre écoles professionnelles à l'intérieur du canton et aussi au-delà des frontières cantonales; on recherche une efficacité plus grande de l'enseignement professionnel et ceci à des coûts moindres. Il en résulte des regroupements de métiers enseignés dorénavant dans certaines écoles professionnelles, qui ne seront plus enseignés dans d'autres.

D'autre part, la situation conjoncturelle a déstabilisé certaines entreprises qui ont dû se réorienter et revoir leurs stratégies, entre autres également du point de vue de leur engagement dans la formation professionnelle. Il en a résulté une baisse générale des places d'apprentissage disponibles.

Les deux éléments qui viennent d'être cités ainsi que les représentations subjectives sur la situation des Romands dans ce contexte en plein changement ont motivé la Direction des écoles et de la culture de Bienne à vouloir apporter des clarifications dans cette problématique. Il s'agissait de vérifier si, dans la foulée de ces restructurations, les Romands n'avaient pas moins de chances de trouver une place d'apprentissage.

## Objectifs de l'étude

- 4 La question principale est d'évaluer **si les francophones sont défavorisés** par rapport aux alémaniques lors de la recherche d'une place d'apprentissage.
- 4 Si cette **différence** existe, il s'agit de déterminer, **en quoi elle consiste**.
- 4 Enfin, nous voulions cerner les critères des maîtres d'apprentissage lorsqu'ils sélectionnent leurs apprentis, notamment pour savoir quelle est **l'importance de la langue lors du processus de sélection**.
- 4 Cette étude doit constituer une **base à l'action des pouvoirs publics en matière de promotion des places d'apprentissage** dans la région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois.

## Méthodologie

Par une **approche quantitative**, 5 types de statistiques ont été établies entre mars et fin juin '98, partiellement complétées avec les données récentes de novembre '98:

1. la « **situation des élèves libérables** » du SCOP (Service cantonal d'orientation professionnelle);
2. les **effectifs d'élèves** fréquentant une 10<sup>ème</sup> année et des élèves en formation post-obligatoire, c'est-à-dire les élèves fréquentant une école moyenne, une école professionnelle ou une école de métier, du DIP (Département de l'instruction publique);
3. le **nombre de contrats signés** par branche de métier ou par région, de l'OCFP (Office cantonal de la formation professionnelle);
4. les effectifs d'apprentis dans les **écoles professionnelles** de la région;
5. « **la bourse des places d'apprentissage** » du service d'orientation professionnelle de Bienne-Seeland

Par une **approche qualitative**, 28 entreprises ont été consultées dans la période du 14 septembre au 6 octobre 1998. Des interviews (téléphoniques pour la plupart) à questions semi-ouvertes et fermées ont été menées avec les personnes responsables de la sélection des apprentis et des apprenties dans leur entreprise.

Ces interviews ont été complétées par des entretiens avec des spécialistes de la formation professionnelle, notamment avec le responsable régional de l'OCFP, les directeurs des Ecoles professionnelles de la région, des conseillers en orientation professionnelle, des représentants de l'industrie et de l'économie, le délégué au forum du bilinguisme, etc.

## SYNTHESE STATISTIQUE

Notons d'emblée qu'il n'existait pas de statistique toute faite qui pouvait répondre aux questions telles qu'elles étaient posées. C'est pourquoi il a fallu recourir à autant de sources et tenter d'en extraire quelque information. Le matériel, tel qu'il est présenté maintenant, pourrait cependant, avec quelques remaniements et quelques exercices de coordination entre les services, constituer un réel instrument permettant d'observer l'évolution des différences entre francophones et germanophones dans le domaine de la formation professionnelle, une question dont on a peu tenu compte jusqu'à présent lors du recueil des données.

1) Par rapport aux indications des élèves libérables, on peut noter d'une manière générale, une diminution des contrats déjà signés au mois de juin et une augmentation de l'intention de fréquenter une 10<sup>ème</sup> année intermédiaire. **L'évolution des contrats signés par les élèves de classes générales et secondaires francophones à Bienne est légèrement plus défavorable que celles des élèves alémaniques de classes générales et secondaires sans "Quarta"**. Notons que les indications se basent sur les déclarations d'intention des élèves qui vont être libérés de la scolarité obligatoire: ils expriment donc leurs projets professionnels et non pas la réalité de ce qu'ils feront effectivement.

2) Concernant les effectifs d'élèves fréquentant une école professionnelle ou une école de métier, nous constatons une diminution considérable depuis 1987, qui semble néanmoins se stabiliser depuis 1993 autour de 26'000 – 27'000 élèves. L'évolution n'est pas identique selon la catégorie de métier. Dans une région qui a connu la grande époque de l'industrie horlogère, il est intéressant de constater que l'horlogerie connaît depuis 1988 une légère mais une constante hausse de personnes en formation.

3) Par rapport aux contrats signés, élément d'intérêt majeur, on constate dans l'arrondissement 4 (Bienne-Seeland) et plus particulièrement encore dans les districts (réunis) Bienne/Nidau une **diminution importante des contrats francophones signés. De 1990 à 1998, cette diminution est de l'ordre de 40%**, alors que les contrats alémaniques, mis à part quelques fluctuations, sont restés stables, autour des 90-100%. A Bienne/Nidau, le nombre de contrats alémaniques signés en 1998 a même dépassé celui de 1990. Les statistiques ne permettent pas de déceler pourquoi les francophones en signent moins: est-ce par choix ou parce que les places sont prises par les alémaniques?

4) Les chiffres recueillis auprès des écoles professionnelles sont instructifs et intéressants, mais ne permettent pas de tirer des conclusions sur des avantages ou des désavantages éventuels pour les différents groupes linguistiques. D'autant plus que les écoles professionnelles sont en réorganisation pour regrouper les métiers selon les régions dans un seul lieu de formation, et de diminuer ainsi un peu la densité du réseau. En moyenne, les trajets pour aller à l'école professionnelle sont dès lors un peu plus long pour les apprentis. Néanmoins, il ne semble pas que les francophones en souffrent davantage que les alémaniques; on aurait plutôt tendance à dire le contraire, en tous cas pour les professions des arts et métiers. Grosso modo, les effectifs des écoles professionnelles restent plus ou moins stables dans les petites écoles alors qu'ils ont diminué dans les grandes. **A l'école professionnelle commerciale de Bienne, on note la même tendance que pour les contrats signés (point 3): à savoir une forte diminution des francophones et des effectifs stables pour les alémaniques.**

5) Concernant la bourse des places d'apprentissage, des enquêtes régulières sont faites plusieurs fois par année auprès des entreprises de la région qui forment des apprentis. D'après les réponses données, on peut distinguer si une place d'apprentissage est

disponible pour des francophones ou pour des alémaniques ou indifféremment de la langue. Ces enquêtes démontrent **l'effort qu'une personne francophone doit fournir à Bienne pour arriver au même résultat qu'une personne alémanique: sur 100 places d'apprentissage disponibles, environ 90 sont accessibles aux alémaniques et environ 40 sont accessibles aux francophones.** Cette problématique ne se pose que dans une région bilingue et elle ne devient problématique que pour le groupe linguistiquement minoritaire, donc les francophones. Dans une région francophone, à Moutier ou à St-Imier par exemple, toutes les places seront potentiellement disponibles aux francophones qui habitent cette région. Dans une région germanophone, à Berne ou à Thoun par exemple, à peu près 100 places d'apprentissage sur 100 seront disponibles aux alémaniques qui y habitent. A Bienne la situation est différente, particulièrement défavorable aux francophones qui sont à la recherche d'une place d'apprentissage.

Les deux informations essentielles ressortant de ces statistiques sont donc les suivantes:

- ( Les francophones de Bienne signent proportionnellement beaucoup moins de contrats d'apprentissage depuis 1990 que les germanophones. Cette tendance semble se vérifier particulièrement dans le secteur commercial.**
  - ( Les efforts des francophones de Bienne pour trouver une place d'apprentissage sont plus importants que ceux que doivent déployer les alémaniques.**
- A partir de ces données statistiques, on peut affirmer que les francophones rencontrent des difficultés dans la recherche d'une place d'apprentissage, des difficultés que les alémaniques ne connaissent pas.**

## PRINCIPALES CONSTATATIONS RESSORTANT DES ENTRETIENS

- **La motivation** des apprentis et des apprenties est le premier critère retenu. Le fait d'être romand ou alémanique, de classe générale, garçon ou fille, etc. semblent être des critères secondaires, selon les dires des 28 personnes interrogées. **La motivation et l'attitude face au travail** prédominent toute la sélection.
- Il se peut que ce premier critère ait autant d'importance parce que la **préparation scolaire semble lacunaire**. Le seul critère du bon élève scolaire ne donnerait pas suffisamment de garantie pour qu'un apprenti ou une apprentie soit considéré(e) comme idéal(e).
- On attribuerait alors de l'importance à son caractère, à sa volonté, à ses compétences sociales et au **milieu familial** duquel le candidat ou la candidate provient: **harmonie et soutien** sont les critères préférés.
- **Les francophones doivent savoir l'allemand**, plus précisément "un peu d'allemand". Il faut qu'ils sachent communiquer surtout oralement, comprendre et savoir s'exprimer... Entendons-nous: c'est le "**schwyzerdütsch**" qui est requis. Et selon les représentants des entreprises alémaniques interrogés, "Il n'y aurait **pas, ou peu de raisons que les francophones soient défavorisés...**, **s'ils savaient l'allemand**".
- Selon l'ensemble des interlocutrices et des interlocuteurs, **ni le lieu de l'école professionnelle ni d'autres raisons ne semblent produire une inégalité** majeure lors de la sélection.
- "**Il est par contre vrai qu'il y a des différences**": on exige presque systématiquement des francophones qu'ils sachent un peu l'allemand; on n'exige pas toujours des alémaniques qu'ils sachent le français!
- **L'industrie et l'artisanat à connotation alémanique** ou ayant du personnel et/ou une clientèle principalement alémanique, ainsi qu'une direction et un cadre exclusivement ou presque alémanique, **engagent assez difficilement des francophones**; ceci est surtout vrai pour les **entreprises d'une certaine grandeur**, celles qui prennent plus de 6 apprentis.
- Les **entreprises romandes** consultées, mis à part quelques exceptions parmi les toutes petites entreprises, **s'efforcent d'engager des apprentis francophones...**
- **Dans le secteur vente et services, il existe des entreprises** qui ne prennent **pas d'apprentis francophones**, pour des raisons, selon leurs dires, "de formation interne qui se passe au niveau cantonal en allemand exclusivement". Une **agence de voyage** donne une argumentation identique pour justifier sa sélection d'apprentis exclusivement alémaniques.
- L'administration de la Ville de Bienne donne l'exemple par excellence que, **par voie de décision politique**, il est possible en peu de temps d'augmenter le taux des apprentis d'une manière générale, le taux des apprentis francophones en particulier.



- Les francophones, davantage que les alémaniques, ont l'impression qu'à Bienne on observe une **tendance vers la germanisation, tout particulièrement parmi les cadres dirigeants**. Les indications des entreprises consultées quant à la langue de leur personnel et de leurs cadres donnent un tableau allant effectivement dans ce sens, surtout pour les entreprises d'une certaine importance. Les interlocuteurs estimant qu'il n'y a pas de germanisation travaillent tous dans des entreprises plutôt alémaniques (5/17).
- En ce qui concerne la question de savoir si les francophones sont désavantagés à Bienne, il apparaît une différence de perception selon qu'une entreprise a une sensibilité plutôt alémanique ou francophone. En effet, **ne vivant pas au quotidien ces désavantages, les alémaniques ne les perçoivent pas de la même manière que les francophones** et risquent de les sous-estimer, voire de ne pas les considérer du tout. Cet état d'esprit ne risque-t-il pas, malgré tout, d'avoir une influence sur le processus de sélection de leurs apprentis? Plusieurs représentants d'entreprises alémaniques estiment qu'il n'y a pas de problème et ne prennent néanmoins aucun apprenti francophone en apprentissage, voire une proportion minimale.

## INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'intention de cette étude était de réunir des données fiables quant à l'évolution des places d'apprentissage, notamment des places disponibles aux francophones, afin de pouvoir développer efficacement des stratégies de marketing et de motivation auprès des employeurs potentiels de la région. On peut sans doute affirmer que cet objectif est atteint.

Je tiens à signaler une fois encore que **l'appareil statistique** mérite d'être amélioré. Cette constatation avait déjà été faite dans le rapport Haenni<sup>1</sup> concernant l'ensemble de la situation des Romands dans le canton de Berne: *"Il est possible que certains secteurs de l'administration cantonale puissent se passer de données chiffrées précises. Mais en ce qui concerne la minorité francophone du canton, cette lacune est néfaste. Les rumeurs qui peuvent se répandre sur la situation des Romands dans le canton sont plus à craindre que les statistiques désagréables. Les bruits sur une prétendue volonté politique qui tendrait à cacher la réalité empoisonnent les esprits. Le caractère parfois tendu des débats aurait certainement tendance à s'atténuer devant des éléments que de fait, tout le monde serait amené à reconnaître."*<sup>2</sup>

En appliquant cette citation au problème qui nous intéresse, soulignons qu'il serait particulièrement intéressant de trouver dans la publication "la formation professionnelle bernoise en chiffres", les données concernant les nouveaux contrats d'apprentissage conclus dans les arrondissements du Jura bernois et du Seeland, plus particulièrement dans les districts de Bienne/Nidau, de manière à pouvoir les différencier par langue et à pouvoir suivre leur évolution. D'autres améliorations sont possibles pour les statistiques relatives à la situation des élèves libérables: il s'agirait d'uniformiser le recueil des données pour les deux systèmes scolaires francophone et germanophone, afin de pouvoir les comparer.

**L'hypothèse** principale de cette étude doit hélas être confirmée: en effet, en se basant sur le nombre de contrats signés dans la région de Bienne pendant les 8 dernières années, la proportion des apprentis francophones engagés a nettement diminué par rapport aux apprentis germanophones engagés.

A partir de ce qui maintenant est un constat, il faut réfléchir autour des **causes possibles, faire de nouvelles hypothèses.**

- Est-ce que le **nombre d'entreprises francophones** a diminué à Bienne pendant ces dernières années?  
Il s'agit d'une question difficile à apprécier. D'une part, il manque une définition largement consensuelle de ce qu'est une entreprise francophone. D'autre part, la multitude de paramètres dont il faut tenir compte (raison sociale, langue de la direction, proportion de cadres, collaborateurs et collaboratrices, apprenti-e-s francophones, langue parlée pendant les séances, langue de référence pour les documents écrits, langue de diffusion des informations, etc.) rendent l'élaboration d'un instrument de mesure et de contrôle très difficile.  
Cependant, du point de vue subjectif de plusieurs interlocuteurs spécialistes de la formation professionnelle dans la région, on peut affirmer que plusieurs grandes entreprises industrielles (p.ex. Mikron, Hauser/Tripet, etc.), qui engageaient beaucoup d'apprentis par le passé, se sont transformées au niveau des directions et par des

<sup>1</sup> Haenni Dominique. (1993) Les Romands dans le canton de Berne. Rapport à l'intention du Conseil-exécutif du canton de Berne. Berne: Chancellerie d'Etat du canton de Berne, Service de la délégation pour les affaires jurassiennes.

<sup>2</sup> op.cit. p.48

fusions d'entreprises en s'orientant du côté germanophone, ce qui a eu probablement une influence autant sur l'engagement d'apprentis de commerce que sur ceux des arts et métiers. Les banques et les assurances connaissent elles aussi de plus en plus des centralisations administratives et dépendent de centres de décision qui se trouvent en général en Suisse alémanique. Par ailleurs, il faut rappeler qu'historiquement la crise horlogère des années 70 a eu des retombées culturelles importantes.

Economiquement, le secteur de l'horlogerie portait la région du Jura bernois et de Bienne. Or, cette horlogerie était essentiellement une industrie francophone avec des cadres et des dirigeants liés à la culture française. La communication des cadres avec le monde du travail se faisait de préférence en français; l'ouvrier avait donc tout intérêt à comprendre cette langue.

Il serait intéressant de poursuivre des observations et des recherches dans ce domaine-là, ainsi que de favoriser la venue et la création d'entreprises francophones dans la région. Il s'agit aussi de favoriser l'engagement de cadres francophones pour sensibiliser les directions aux préoccupations et difficultés des francophones de la région.

- D'une manière plus générale, il faut se demander si nous assistons à une **germanisation de la région?**

Selon l'analyse faite dans le rapport Haenni on peut dire d'une manière générale que d'après les chiffres des recensements fédéraux (tous les dix ans), la répartition des langues est restée relativement stable ces derniers 30 ans. En se basant sur le degré de diffusion de la presse locale, il ne semble pas non plus qu'il y ait une "*pénétration rampante de la culture alémanique avec, comme corollaire, un recul de la culture francophone.*"<sup>3</sup>

D'après les réponses des personnes interrogées dans le cadre de notre étude, l'évaluation de la situation, plus particulièrement l'évaluation qu'en font les francophones, va néanmoins dans le sens d'une impression de germanisation à Bienne. Les rumeurs qui se répandent et les sentiments d'inégalités intra-groupe se développent très souvent sur la base de la perception subjective que l'on a de la réalité qui nous entoure. Ces énoncés montrent donc bien l'utilité de récolter des données statistiques pour ces questions délicates, puisque la représentation subjective que l'on a de la réalité ne correspond pas toujours à la réalité mesurée.

- Quant à savoir si la **situation géographique des écoles professionnelles** aurait une influence sur la sélection que font les employeurs, c'est-à-dire qu'ils choisiraient un apprenti alémanique plutôt que romand, la question reste spéculative.

Selon les réponses de la grande majorité des personnes interviewées dans cette étude, l'école professionnelle n'est pas un paramètre qui influence leur sélection. Souvent, ils ont même ajouté que ce ne serait pas correct que le lieu de l'école professionnelle soit un critère de sélection. Les quelques voix affirmant le contraire sont néanmoins très catégoriques; parmi elles, on trouve celles d'interlocuteurs et d'interlocutrices qui se trouvent en contact régulièrement avec un grand nombre d'employeurs, sélectionneurs d'apprentis. Dans une étude qualitative et dans cette catégorie de question, ni les énoncés des uns ni ceux des autres, qu'ils soient majoritaires ou non, ne peuvent être utilisés pour démontrer que le critère en question est appliqué dans la réalité de la sélection des apprentis, que ce soit implicitement ou explicitement.

---

<sup>3</sup> Haenni (1993), pp. 22-30

Ce que l'on peut néanmoins retenir de cette controverse, c'est que tout le monde semble d'accord pour dire que le lieu de l'école professionnelle ne devrait pas être un critère de sélection des apprentis.

Alors que les trois points que nous venons de discuter sont plutôt d'ordre général, situationnel ou concernent l'environnement de la formation professionnelle dans notre région, nous allons aborder quelques aspects inhérents aux jeunes francophones se trouvant devant le choix de leur voie professionnelle. En psychologie sociale, on parlerait d'aspects intra-groupe. Nous éviterons néanmoins de soulever tous les clichés et stéréotypes courants attribués aux francophones, pour ne traiter que deux points qui nous paraissent mériter un instant de réflexion.

- Est-ce que les francophones signent moins de contrats d'apprentissage parce qu'ils font sciemment **un autre choix professionnel**?

On pourrait donc se poser la question de savoir s'il existe une différence culturelle entre francophones et germanophones concernant la valeur attribuée à la formation professionnelle? Une telle différence avait déjà été relevée par Dominique Haenni au niveau universitaire par rapport à la valeur attribuée par les francophones et les germanophones au titre de doctorat (exception faite de la médecine): un "geste prétentieux" pour les premiers, qui favorisent souvent un stage pratique judicieusement choisi, une "formation académique menée à sa conclusion logique" pour les autres.<sup>4</sup>

L'indice qui dans notre étude nous permet d'avancer une hypothèse analogue est la constatation suivante: les statistiques concernant la situation des élèves libérables confirment la tendance qui s'est dessinée ces dernières années, c'est-à-dire que **les élèves choisissant la voie des études sont en augmentation**. A Bienne, les statistiques pour les deux groupes linguistiques n'étant pas comparables, il est impossible de voir si cela concerne davantage les francophones ou non. Par contre, on a pu déceler une différence entre les francophones de Bienne et ceux du Jura bernois, ces derniers étant plus nombreux à choisir la solution de l'apprentissage que les citadins. Est-ce parce qu'il est plus aisé de trouver une place dans le Jura bernois que dans la région de Bienne ou est-ce un choix différent?

Ces questions restent ouvertes. Seule une étude de terrain auprès des apprentis eux-mêmes et auprès des élèves libérables et de leurs enseignants permettrait de trouver des réponses pour savoir de quelle manière les jeunes gens entreprennent leur choix professionnel et qu'est-ce qui le détermine. Par ailleurs, une étude de terrain auprès des jeunes pourrait aussi donner des indices sur la satisfaction du choix et sur les difficultés qu'ils rencontrent, ainsi que les efforts subjectifs qu'il doivent déployer pour trouver une place d'apprentissage.

- Est-ce que les francophones se mettent effectivement **plus tardivement à la recherche d'une place d'apprentissage** que les alémaniques?

Si c'était le cas, cela pourrait expliquer qu'une partie importante des places soient déjà prises au moment où ils entreprennent des démarches. Plusieurs maîtres d'apprentissage interviewés, aussi des francophones, ont effectivement manifesté la volonté de vouloir engager des apprentis francophones, mais se plaignent de ne pas en trouver ou de ne pas les trouver dans la plage de temps qu'ils se donnent pour procéder à la sélection. Rappelons que les responsables pour la sélection des apprentis que nous avons interviewés ont proclamé à l'unisson qu'ils choisissaient les jeunes gens qu'ils estimaient être les plus motivés. Il n'y a qu'un pas à faire pour

---

<sup>4</sup> Haenni (1993), p.64

déduire que les premiers à s'annoncer expriment par là également une certaine motivation dont les maîtres d'apprentissage tiennent compte.

Que ces remarques correspondent à la réalité ou pas, qu'elles soient généralisables ou pas, il vaut tout de même la peine de rendre attentifs les francophones qui sont à la recherche d'une place d'apprentissage que ces remarques existent et qu'il est possible de prouver le contraire en procédant à une recherche plus rapidement.

Un dernier volet essentiel à discuter concerne la langue et la volonté des maîtres d'apprentissage à **engager l'apprenti qui correspond le mieux aux besoins** de leur entreprise et à ses propres besoins. Il ressort des entretiens de cette étude deux énoncés essentiels:

- Les maîtres d'apprentissage choisissent les apprentis avec lesquels ils peuvent communiquer le mieux et avec lesquels les **collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise peuvent communiquer de manière optimale.**
- Les maîtres d'apprentissage choisissent les apprentis qui sont le plus à même de **communiquer dans la langue de leur clientèle.**

A ce niveau de la discussion, nous nous trouvons clairement en face d'une inégalité entre francophones et germanophones car, de toute évidence, il existe un déséquilibre numérique, la culture dominante étant alémanique. C'est un phénomène parfaitement connu, tant expérimenté et analysé en psychologie sociale que vécu dans la vie de tous les jours: entre pairs on se favorise mutuellement. *"Il en résulte tout naturellement que les responsables d'une entreprise s'entourent de préférence de personnes avec lesquelles ils se sentent une parenté culturelle. Si le critère de l'efficacité immédiate est prioritaire, comme c'est d'ordinaire le cas, le candidat romand est défavorisé ... Si la mixité des cultures est valorisée, on ira jusqu'à chercher un Romand, quitte à devoir passer par une période d'adaptation plus ardue. Mais le cas demeure exceptionnel."*<sup>5</sup>

Les Alémaniques ont donc du point de vue numérique de meilleures chances d'être engagés et de pouvoir s'intégrer à une équipe à majorité germanophone. En apprenant et en maîtrisant l'autre langue (le français pour les germanophones et l'allemand pour les francophones), les chances de se faire engager dans cet environnement bilingue augmentent. Question inégalités, il importe de relever que **l'on exige des francophones une double compétence** qu'il n'est pas nécessaire de demander aux germanophones. En effet la langue écrite et la langue parlée est la même en français, de sorte que les germanophones peuvent utiliser tels quels les rudiments de langue française appris à l'école. Les francophones par contre qui apprennent l'allemand à l'école ne peuvent établir qu'une correspondance minimale avec le dialecte suisse-allemand pratiqué dans notre région.

Il y a donc tout un travail de sensibilisation à faire auprès du monde économique, notamment auprès des dirigeants alémaniques et auprès des responsables de la formation des apprentis, pour pouvoir rétablir un certain équilibre et pour promouvoir les avantages d'une certaine mixité des langues. Il s'agit également de favoriser l'apprentissage du suisse-allemand auprès des jeunes francophones, avant même qu'ils ne sortent de la scolarité obligatoire, dans le sens d'une meilleure préparation et de l'obtention d'une position un peu moins inégale lorsqu'ils sont confrontés aux dures réalités du marché du travail.

---

<sup>5</sup> Haenni (1993) p.63

Dernière réflexion: ce rapport en tant que tel ne créera pas de nouvelles places d'apprentissage, ni particulièrement pour les francophones. Tout dépendra des possibilités de diffuser son contenu, de la disponibilité de chacun et de chacune à pouvoir l'entendre et à s'interroger sur sa propre contribution dans le débat et dans l'action concrète en faveur des jeunes, des jeunes apprenties et apprentis, qu'ils soient francophones ou non. Notre ambition était d'y contribuer en réunissant des données objectives et en amenant des éléments d'explication, ainsi qu'en traçant quelques perspectives d'actions à mener. On peut s'y atteler même si tous les faits ne sont pas entièrement prouvés. L'élaboration de ce rapport a suscité de multiples interactions, qui elles-mêmes ont contribué à une part de sensibilisation à la problématique soulevée ici, tel un maître d'apprentissage qui à la fin de l'interview ajoute: "Il est vrai que je pourrais faire une fois une annonce en français pour recruter nos apprentis".

## CONCLUSIONS

La perception du problème du bilinguisme dans notre région est différente selon qu'on le regarde avec une lunette francophone ou alémanique. De multiples questions soulevées dans cette étude trouvent des réponses différentes et touchent des sensibilités différentes entre francophones et germanophones.

Pour les Romands de Bienne, cette sensibilité est celle d'une minorité: une minorité qui réclame, une minorité qui demande à être reconnue et entendue en tant que "francophone", une minorité qui demande l'égalité des chances, en l'occurrence quant aux possibilités d'accomplir une formation professionnelle à Bienne, dans des entreprises alémaniques, romandes ou bilingues.

Bienne est bilingue. Bienne se veut bilingue, car cela représente un apport, un enrichissement culturel et humain pour la ville, pour ses habitants et pour ses entreprises. Le bilinguisme provoque aussi des hésitations, des malentendus, parfois des incompréhensions. Dès que l'on sort des frontières de Bienne, on se trouve en territoire soit francophone, soit germanophone et les règles, les codes et les modalités de communication deviennent subitement clairs.

Vouloir maintenir le bilinguisme à Bienne équivaut à faire des efforts. Le mouvement de l'évolution linguistique, sa tendance naturelle va dans le sens d'une polarisation vers la majorité: à Bienne, c'est dire vers une germanisation (ailleurs, en Alsace par exemple, la langue allemande a connu des problèmes semblables de minorité; il a fallu prendre des mesures pour juguler sa disparition). Vivre le bilinguisme dans l'harmonie n'est donc pas un phénomène naturel: il faut d'abord le vouloir, puis il faut déployer des efforts et aussi des moyens financiers pour contrebalancer la germanophonie majoritaire. Cela signifie aussi qu'il faut **observer l'évolution du mouvement linguistique**. Avec la présente étude, la partie statistique donne des éléments utiles pour recueillir des données sur les différences entre francophones et germanophones dans la région. Cette statistique devrait se poursuivre et être affinée.

**Pour les Alémaniques**, maintenir le bilinguisme signifie donc renforcer la francophonie: traduire le plus souvent possible les textes, documents officiels, panneaux d'affichage, etc., ou écrire de temps en temps un texte en français plutôt qu'en allemand, même si la majorité des destinataires sont alémaniques (par exemple le rapport de la présente étude). Il s'agit de laisser de la place aux francophones; engager des employés et des apprentis francophones; engager des cadres francophones qui imprègnent l'entreprise d'une sensibilité romande au niveau de la direction; favoriser les symboles francophones, par exemple produire une enseigne en français plutôt qu'en allemand, le texte allemand ne devant pas toujours être plus grand ni mieux placé que le texte français. Chaque petit pas pensé et mis en œuvre par une personne alémanique, dirigeante, responsable d'entreprise ou autre collègue de travail, qui va dans la direction de la francophonie, est un petit contre-balancement qui contribuera à maintenir le bilinguisme biennois.

**Pour les francophones**, se donner un brin d'égalité de chances par rapport aux germanophones, lorsqu'il s'agit d'occuper une place d'apprentissage, un poste de travail, voire une position dirigeante, signifie qu'il faut savoir un peu le "schwyzerdütsch". Il faut que les francophones fassent un effort de compréhension, pour pouvoir communiquer dans un environnement à majorité alémanique. Il ne sert à rien de faire la sourde oreille au suisse-allemand. Ignorer que l'on se trouve en territoire germanophone diminue les chances d'obtenir un poste que l'on convoite, et ceci se passe aussi au niveau de l'apprentissage.

Les francophones se trouvent donc face à un certain dilemme: d'une part, ils doivent développer une identité francophone plus forte qu'ailleurs en Suisse romande pour pouvoir se positionner en tant que francophones face à une majorité alémanique qu'ils côtoient au quotidien. Et nous préconisons ici qu'il faut renforcer la francophonie. D'autre part, nous faisons la démonstration aux jeunes francophones que sans "schwyzerdütsch", ils diminuent leurs chances de se positionner sur le marché du travail, de l'apprentissage en particulier. Apprendre le suisse-allemand, dans cette position minoritaire, pour obtenir une place d'apprentissage, c'est entrer sur le terrain de l'autre. C'est donc avoir peur de perdre un peu de soi-même. Or, faire un effort vers l'autre ne mettra pas en cause leur identité.

Mais il y a un danger: plus les francophones vont à la rencontre des alémaniques et parlent leur langue, plus les germanophones sont confirmés dans leur sentiment de se trouver sur leur territoire à eux et de ne rien devoir changer à leur culture linguistique. Et plus les alémaniques sont confirmés dans leur majorité, plus on observera une tendance vers la germanisation, ce que de multiples études psychosociologiques démontrent: entre pairs on se soutient et on se favorise mutuellement... A moins que, au-delà des différences linguistiques, on arrive à se motiver et à trouver une raison commune pour se solidariser, entre biennoises et biennois par exemple, habitants d'une même ville, fiers et contents d'habiter dans une ville bilingue.

C'est pourquoi il faut poursuivre les deux stratégies parallèlement: renforcer la francophonie et renforcer la motivation des francophones à communiquer en allemand.

Dans le système d'apprentissage "dual", la solidarité des partenaires est requise: ce sont les entreprises en fin de compte qui décident de la sélection de leurs apprentis. Il faut donc, si l'on veut influencer quelque peu le système, trouver des moyens qui donnent envie aux entreprises d'engager des apprentis francophones. Il faut que ces derniers y voient un intérêt; il faut attribuer une certaine valeur à l'entreprise bilingue. Si "être bilingue" c'est bien, "être une entreprise bilingue" aurait un certain attrait, celui de former des apprentis francophones. De telles **réflexions ont été développées au "forum du bilinguisme"**. On pense à un "label du bilinguisme" et à un "prix du bilinguisme". Avis au premier lauréat ou à la première lauréate! Pourquoi pas avant l'an 2000?